

✓ **CHANTIER DE RAMASSAGE : NETTOYAGE DE PRINTEMPS**

La Municipalité et les enfants organisent un nettoyage de printemps en partenariat avec le Conseil Départemental pour la campagne : « Vosges, le plus beau est à venir ».

Vous êtes invités à participer à cette opération dont le but est d'embellir notre village, les :

- 24/04 : RDV à 9h30 ou à 14h00 à l'école (à l'initiative des enfants de L'Accueil de Loisirs)
- 26/04 : RDV à 9h30 et à 14h30 à l'école (à l'initiative des enfants de l'école primaire)
- 27/04 : RDV à 9h30 en Mairie (à l'initiative des élus)



✓ **CONCOURS PHOTOS 2019 : T'AS VU MA RUE**

Les descriptions photographiques des lieux sont bien souvent difficiles à réussir, car elles doivent rendre compte de ce que les personnages voient, mais également de ce qu'ils ressentent. La mythologie romaine désignait comme le *genius loci*, l'esprit d'un lieu qui révélait son atmosphère particulière. Mais comment faire pour recréer la magie d'un lieu et l'émotion qu'il procure ? Pourquoi pas pour répondre à cette question utiliser la photo comme support de communication dans le cadre du concours **organisé par l'association du Bulletin d'Informations Communales**. Pour atteindre votre objectif, ceci dit sans aucun jeu de mots, observez le temps qui passe et réalisez que si votre rue est la plus belle, elle change aussi bien entendu suivant les saisons, le moment de la journée ou les différentes heures du jour... voire de la nuit. Et puis ayez de l'audace, une bonne photo peut aussi permettre de mettre en exergue quelque chose qui cloche ou qui mériterait quelques travaux de réfection....

Qu'il soit présenté de jour ou en nocturne, en janvier ou en plein mois de juillet, le lieu de votre photo montrera des choses différentes et révélera des ambiances multiples, des atmosphères différentes. Car la mélodie d'un lieu est bien souvent perçue au travers des cinq sens et vos photos en seront une personnalisation originale. Et pourquoi pas si vous le pouvez, évoquez le passé. Pensez à vous renseigner sur ce qui s'y est déroulé. A-t-elle été le site d'une manifestation importante ? Rappelle-t-elle le nom d'un personnage important et une bonne photo peut y aider. Où est cette Grande Fontaine dont on parle sur la plaque de rue ? Que signifie les Curtilles, le Sauveux, le Paron, Chardane ou bien encore le Pot à l'Oiseau ? Certes, quelques acceptions tombent sous le sens à l'image du Soleil Levant, des Mèlèzes ou des Marronniers ? Mais une belle image d'une rue à l'aube, ce n'est pas forcément évident à réussir. Nous comptons donc fermement sur vous car chacun d'entre vous ne peut qu'adorer parler de sa rue en photos.

Envoi du règlement par voie électronique et clôture du concours le 30 septembre dernier délai.

4. SORTIR AUX FORGES

AVRIL



● 20 : Chasse aux Œufs de Pâques organisée par les Amis de l'Ecole

MAI



● 19 : Vide Greniers organisé par Les Amis de l'Ecole

JUIN



● 2 : Méchoui organisé par Forges Festi Loisirs Salle Chardane

● 22 : Fête de l'école



LES FORGES



LES FORGES ACTU!

1. INFORMATIONS MUNICIPALES

✓ **ACCUEIL DE LOISIRS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ :**

du 8 au 12 avril 2019 et du 8 juillet au 2 août 2019, pour les enfants de 3 à 15 ans.

I

inscriptions et renseignements en Mairie ou sur le site : mairielesforges.fr

✓ **RECENSEMENT MILITAIRE :**

Dès leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes sont invités à se présenter en Mairie, munis du livret de famille afin d'effectuer le recensement militaire, démarche nécessaire pour toutes inscriptions aux examens, concours et sur les listes électorales.

✓ **RAPPEL : BARRIERE ET PLOTS DEVANT LA MAIRIE :**

Afin de sécuriser davantage les entrées et sorties des écoliers, une barrière et des ralentisseurs ont été installés à l'entrée de la place de la Mairie. Merci de respecter la réglementation en vigueur.



✓ **RECENSEMENT DE LA POPULATION :**

Daniel MIDON, maire et Catherine SCHMITT, adjointe chargée de la coordination du recensement, remercient les 4 agents recenseurs qui n'ont pas ménagé leur peine pour recenser les habitants de notre commune. Leur travail n'a pas toujours été facile : conditions météorologiques peu favorables, difficulté pour rencontrer certains habitants, néanmoins ils ont pu mener à bien leur tâche dans les délais impartis. Ils se joignent aux élus pour adresser leurs remerciements aux foyers qui les ont accueillis et ont ainsi contribué à la mission confiée par l'INSEE.

Les chiffres officiels vous seront communiqués dans un prochain « Les Forges' Actu ».

✓ **TRAVAUX : TOITURE DE LA MAIRIE, DEBUT LE 5 AVRIL**

Un échafaudage sera posé sur la périphérie du bâtiment et une partie de la cour ne sera pas accessible aux enfants pour des raisons de sécurité.

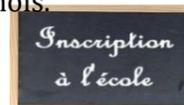
Dépose de 500 m²tuiles, remplacement des lattes et de la sous-couverture, repose de tuiles en terre cuite anthracite seront effectués. Tous les accessoires de toiture seront remplacés : (enveloppe cheminée, brise-vents inox et fenêtre de toit). La durée des travaux est évaluée jusqu'à la fin du mois.

✓ **ECOLE : NOUVELLES INSCRIPTIONS**

Les inscriptions à l'école primaire se dérouleront auprès de Mme Martine PARENT, directrice le :

Mardi 30 avril 2019 à 17h00

Au préalable, merci d'inscrire votre (vos) enfant(s), au secrétariat de Mairie.



✓ **PERTURBATIONS DE LA RECEPTION DE LA TNT :**

Suite au déploiement de la 4G sur notre commune, les titulaires de la TNT peuvent subir des perturbations. L'Agence Nationale des Fréquences a mis en place un centre d'appel avec pour numéro le **0 970 818 818** (prix d'un appel local) pour le signalement des dysfonctionnements. La résolution des perturbations sera prise en charge par Orange.

2. INFORMATIONS PRATIQUES

✓ **MAIRIE:** ☎ 03.29.82.49.43

Site: www.mairielesforges.fr

- **Mail:** mairie.lesforges@wanadoo.fr

Ouverture :

Hors Vacances Scolaires :

- **Du lundi au vendredi :** de 7h30 à 11h45
- **lundi, mardi, jeudi, vendredi :** de 15h00 à 18h00
- **samedi :** de 7h30 à 11h30

Vacances Scolaires :

- **Tous les matins de 7h30 à 11h45 :**
du lundi au samedi

✓ **AGENCE POSTALE COMMUNALE:** ☎ 03.29.33.32.95 📧

Ouverture :

Hors Vacances Scolaires :

- **lundi, mardi, jeudi, vendredi :**
de 13h30 à 17h30
- **mercredi :** de 12h30 à 14h30
- **samedi :** de 9h00 à 11h30

Vacances Scolaires:

- **lundi, mardi, jeudi, vendredi :**
de 8 h 30 à 12 h 30
- **mercredi :** de 12 h 30 à 14 h 30
- **samedi :** de 9 h 00 à 11 h 30

✓ **DECHETTERIE :** ☎ N°: 06.43.46.11.67 - www.sicovad.fr

• **HORAIRES D'OUVERTURE :**

d'été (du 1er mars au 31 octobre) :

- **lundi, mardi, jeudi :** 14h00 / 18h45
- **mercredi, vendredi, samedi :**
9h00 - 11h45 / 14h00 - 18h45

- **dimanche:** 9h00 - 11h45

- **fermée les jours fériés**

✓ **LIGNES DE BUS :**

- **4 (Epinal, Darney, Monthureux-sur-Saône)**

- **9 (Epinal, Vittel, Contrexéville)**

Dépliants avec liste des arrêts et horaires disponibles en Mairie.

✓ **BIBLIOTHEQUE :** 10, rue de la Mairie - ☎ 03.29.82.49.43

Ouverture : **Tous les mardis de 15h30 à 19h00** - Prêt et inscriptions gratuits !!!

RAPPEL : Merci pour vos dons de livres en bon état afin de renouveler le contenu des rayonnages.



✓ **INFO PANNEAU POCKET :**

Pour mieux vous informer, la municipalité met en place une application mobile téléchargeable gratuitement ? *cf plaquette ci-jointe.*

3. QUOI DE NEUF ?

✓ **SYNTHÈSE DE L'ENQUÊTE / SITE INTERNET COMMUNAL :**

Dans le cadre de la rénovation du site Internet, la commission communication a souhaité recueillir les avis et attentes des habitants par le biais d'une enquête.

En octobre 2018, un questionnaire a été transmis à tous les foyers. Le taux de réponse a été de 6% :

- 65% des répondants ont plus de 60 ans.
 - Les foyers disposent de plusieurs équipements : ordinateur, smartphone et/ou tablette.
 - La plupart consulte le site de la commune occasionnellement.
 - Les rubriques les plus consultées sont « Vivre aux Forges », « Manifestations » et « Vie municipale ».
 - 17 personnes (sur 51) précisent ne pas trouver de réponses à leurs interrogations.
 - 8 personnes demandent une actualisation du site, certaines rubriques ou des liens n'étant plus à jour.
- Elles attendent d'y trouver les comptes rendus des réunions du Conseil Municipal, les formalités pour obtenir un acte d'état civil...
- 2 personnes souhaitent un accès à une billetterie pour la cantine et la garderie.

La commission communication remercie les personnes qui ont pris du temps pour répondre à cette enquête. Elle travaille actuellement pour redynamiser le site Internet afin de mieux répondre aux attentes des habitants et proposer un site plus convivial et actualisé.

✓ **CONNAISSEZ-VOUS VOS VOISINS ??**

Etre vigilant dans son quartier, c'est veiller à la sécurité des biens, c'est aussi veiller sur le bien vivre de ses voisins, particulièrement les personnes âgées. Veiller n'est pas surveiller !!! C'est aussi respecter l'intimité de chacun. De bonnes relations de voisinage peuvent être source d'aides, voire de secours.

On ne peut que recommander de faire connaissance avec ses voisins et partager quelques informations pour répondre aux besoins respectifs de chacun, venir en aide et éventuellement lier des liens amicaux.

S'inquiéter de volets fermés en journée, de courrier qui déborde de la boîte aux lettres, d'une odeur de fumée, de gaz, peut sauver des vies.

✓ **DÉMARCHAGES ABUSIFS :**

Une pratique commerciale consiste à solliciter les consommateurs afin de leur faire souscrire un contrat ou leur vendre un produit. Certaines pratiques commerciales abusent de la situation d'ignorance ou de faiblesse des personnes qui ne sont pas toujours en mesure d'apprécier la portée des engagements ou de déceler les ruses ou artifices employés pour les convaincre.

Les consommateurs doivent toujours conserver leur vigilance, faire jouer la concurrence et lire attentivement les contrats avant de prendre tout engagement. **Ne jamais communiquer vos codes confidentiels.**

Si des personnes se recommandent de la Mairie, veuillez contacter le secrétariat pour vous assurer de la véracité des propos.

✓ **CARTOGRAPHIE DES COURS D'EAU :**

La Direction Départementale des Territoires des Vosges a décidé de réaliser un travail exhaustif sur la base d'un découpage en bassins hydrauliques. Pour cela, des prospections sur le terrain seront réalisées, par 1 agent de la DDT et 1 agent de l'Agence Française pour la Biodiversité de **mai à fin octobre**. Ils parcourront tous les écoulements afin de définir si ce sont des cours d'eau ou pas.

